« Autour du travail social »

Un spectacle de théâtre-forum modulable

Principes d'un théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

L'équipe et la durée du spectacle

L'équipe nécessaire est de 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La durée d'un spectacle est de 1 heure à 2 heures selon les séquences choisies et les contraintes du commanditaire.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

Les séquences qui composent ce théâtre-forum

Choisir 3 voire 4 des séquences suivantes pour composer l'intervention

Le coach

Le Conseil Génaral réorganise son service social : une partie des travailleurs sociaux va dorénavant être à l'accueil et devra recevoir 30 personnes par jour.
Dans le 2ème tableau, on voit un accueil avec des usager.es : une dame vient demander un appartement car les gens qui l'hébergent font des attouchements sexuels sur ses enfants. Le coach expliquera que la demande explicite est le logement et qu'il faut simplement l'orienter vers un dossier de demande HLM , une dame vient dire qu'elle ne peut pas payer sa facture EDF, et sera réorientée vers une autre assistante sociale car il n'y a pas le temps de faire le dossier à l'accueil, *etc.*

Personnages en précarité

Il s'agit d'une série de mini-portraits de personnes en précarité : un monsieur pleure parce qu'il ne pourra pas offrir de poupée à sa fille à Noël, un jeune homme fait des pompes pour calmer son angoisse entre ses appels téléphoniques à des entreprises pour demander à être embauché, une femme essaie d'obtenir sa pension alimentaire, une autre essaie de voir sa fille qui lui a été enlevée par le juge, une autre vole pour nourrir ses enfants, une autre craque parce que sa fille n'a pas mangé le repas de la cantine à midi alors qu'elle n'a rien à lui donner ce soir, un autre encore ramasse les mégots…
Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes. Elle n'amène pas au forum.

Paroles terribles de travailleurs sociaux

Il s'agit d'une série de phrases assassines dites par des travailleurs sociaux à des gens en précarité.
Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum. En forum, l'on peut remplacer un travailleur social qui n'est pas en accord avec ces pratiques.

Le canapé en cuir

Une femme vient demander une aide financière – « exiger » serait le mot exact. L'assistante sociale n'est pas en accord avec cette demande et ne la soutient pas. La dame s'énerve et fait peur à l'assistante sociale. Celle-ci l'envoie au Secours catholique. Suivra une communication entre la bénévole du Secours Catholique et

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

l'assistante sociale. La bénévole pense que l'assistante sociale n'a pas à se défausser sur elle.

Lucette au centre social (quel est le rôle des structures)
Les centres sociaux et leurs partenaires ont organisé une marche pour la diginité et contre la pauvreté. Certains centres sociaux y ont participé, d'autres non. Lucette, une habitante, vient voir le centre social de son quartier qui n'a pas participé pour le mobiliser pour la prochaine marche qui aura lieu dans quelques mois ; Elle rencontre des femmes qui font une activité cuisine et qu' elle arrive à interesser à la démarche. Le directeur aussi voudrait que son centre social s'engage. Lucette va s'affronter à la Présidente qui ne veut pas d'une action qu'elle juge dangereuse et trop politique, au responsable du secteur famille qui pense que cette démarche ne fait pas partie du projet du centre social, que les effectifs manquent, le temps aussi… Et les femmes retourneront à l'atelier cuisine. Lucette pose cette question : « à quoi ça sert un centre social ? A être avec celles et ceux qui veulent changer les choses ou à être avec celles et ceux qui veulent les conserver telles qu'elles sont ? ».
Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le parcours en parapluie
La caisse d'allocations familiale a fait une erreur et ne lui a pas versé les allocations. Le dossier est remis en ordre mais il va falloir attendre 15 jours pour que l'argent soit versé. Le monsieur a besoin d'une aide financière. Il va aller à la mairie qui l'envoie au CCAS qui l'envoie voir l'assistante sociale qui ne pourra pas le recevoir avant 15 jours. Le monsieur n'en peut plus et devient agressif. Les travailleurs sociaux ont peur.
Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le fils jeté dehors.
Le fils a 25 ans et il est sans emploi. Un soir le père le jette dehors avec ses affaires. Quelques voisins passent avec des réactions différentes. L'une finit par l'héberger pour une nuit après avoir essayé de discuter avec son père… Que faire ?
Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

« Le briefing au 115 »
Cette scène est tirée du spectacle « Pauves administrés ». L'histoire est relatée du point de vue d'une salariée du 115. Elle reçoit des demandes de personnes et n'a pas assez de places pour pouvoir répondre à toutes les demandes (3000 demandes par jour pour 1500 places pour des familles, et 250 paces pour personnes isolées). Par

ailleurs, elle essaie d'aider certaines personnes en faisant des démarches pour eux qui auraient dû être faites par des travailleurs sociaux. En fait, elle n'arrive pas à accepter de gérer la pénurie. Ses collègues y arrivent mieux et se sont endurcis. Les réponses qu'ils donnent et les stratégies pour décourager les demandeurs et demandeuses heurtent notre salariée. Son responsable va lui expliquer que chacun a sa responsabilité, qu'eux sont là pour gérer les décisions politiques et pas pour changer le monde.
Cette séquence nécessite 7 comédien.nes et l'animatrice du forum.

« La commission des loyers impayés et l'expulsion »
La scène commence dans la commission des loyers impayés ; tout.es les participant.es s'y félicitent d'une réussite du travail engagé avec une famille qui arrive à épurer sa dette.
Le deuxième tableau montre une autre famille qui a un gros retard de loyer et pour qui l'expulsion a été décidée. La travailleuse sociale n'a pas été avertie par le bailleur dans les temps pour pouvoir travailler cette question avec la famille. Elle tâche en urgence de négocier un paiement échelonné avec le bailleur mais n'y arrive pas. C'est l'expulsion.
Cette séquence nécessite 7 comédien.nes et l'animatrice fu forum.

« Femme victime de violence cherche hébergement »
Une femme arrive dans le bureau du travailleur social. Elle est victime de violences conjugales depuis longtemps. Cette fois, elle a décidé de fuir avec ses deux enfants. Il faut donc lui trouver une solution d'hébergement. La dame ne veut pas aller au 115 car elle sait que ce sera pour peu de temps. La travailleurse sociale fait donc une demande d'appartement en urgence auprès du Préfet. Mais il n'y a pas de solution de ce coté là. La mère et ses deux enfant vont attérir chez une amie qui leur demandera de partir quelques semaines plus tard parce que la cohabitation de deux familles n'est pas tenable dans un si petit appartement. La travailleurse sociale ne trouve toujours pas de solution. La mère de famille finit par accepter un logement privé très cher qu'elle ne va pas pouvoir payer. Elle finira par retourner chez son compagnon violent, faute de solution viable.
Cette séquence nécessite 7 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Conditions techniques

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

Nous pouvons nous adapter à tous lieux, qu'ils soient équipés ou non.

Son : un micro, si possible sans fil, est nécessaire (nous pouvons emmener notre micro et sono si le spectacle est programmé en Ile de France).

Lumières : quelques projecteurs, pieds, barres d'accrochage, rallonges et multiprises correspondantes (en Ile de France, nous pouvons emmener nos projecteurs et pieds).

Le plateau : minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture.

Temps d'installation : la compagnie doit pouvoir s'installer et répéter si possible sur l'espace de jeu (sinon dans une salle proche) 3 heures avant le spectacle.

Conditions financières

Pour des séquences ne dépassant pas 6 comédien.nes et l'animatrice du forum, le prix est de 2 900 €.
Ajouter les déplacements en SNCF 2ème classe, voire l'hébergement si le spectacle est programmé hors Ile de France.
Les tarifs sont dégressifs à partir de la 2ème journée de représentation du même spectacle.

***Nota** : Naje n'est pas assujettie à la TVA et le spectacle n'entraine aucun versements de droits d'auteur.*

Fiche administrative
" Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir " Sigle : NAJE
Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay Malabry.
Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY
Tel et fax : 01.46.74.51.69.
E mail : Compagnienaje92@gmail.com
Site : http://www.compagnie-naje.fr/
N° SIRET : 412 376 477 000 11
CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)
Association loi 1901
Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121
Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD
N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69